

Convocation par épreuve année scolaire 2021-2022

au titre du Baccalauréat général 2022

Version 1 du 07/04/2022 à 15:36

MONSIEUR ZOUINE Jawad Paul Gérard

53360 QUELAINES ST GAULT

18 rue de la Mairie

N° candidat : 02045625405

Inscription n°: 002

Session: 2022

DEC1G Rectorat de NANTES 4, rue de la Houssinière BP 72616 44326 NANTES CEDEX 3

Tél.: 02 40 37 38 76 Mél.: dec.bcg@ac-nantes.fr

Né le : 05/05/2004

Identifiant National (INE): 100506242BH

Etablissement : LGT IMMACULEE CONCEPTION - LAVAL

(0530048P)

Division de classe : TA

Baccalauréat général

Enseignements : Sciences économiques et sociales / Numérique et sciences informatiques

Veuillez vous présenter <u>30</u> minutes avant le début de chaque épreuve, aux lieux, dates et horaires indiqués ci-dessous, muni (e) de cette convocation et de votre pièce d'identité.

LGT IMMACULEE CONCEPTION 15 RUE CROSSARDIERE 53000 LAVAL

Numérique et sciences informatiques écrit Le mercredi 11 mai 2022 à 14:00 Durée : 3H30

écrite)

Sciences économiques et sociales (écrite) Le jeudi 12 mai 2022 à 14:00 Durée : 4H00

** Lire les informations au verso du document **

INSTRUCTIONS AUX CANDIDATS

<u>PIÈCES À PRÉSENTER</u>

Vous devez obligatoirement vous présenter 30 minutes avant le début de chaque épreuve dans le centre d'examen muni de votre convocation et d'une pièce d'identité (avec photographie).

MATÉRIEL AUTORISÉ

Tout document ou matériel, est interdit, sauf si une autorisation particulière est mentionnée sur le sujet.

Lorsque l'usage de la calculatrice est autorisé par le sujet, l'usage d'une calculatrice avec le " mode examen " ou l'usage d'une calculatrice sans mémoire " type collège " est autorisé.

Le "mode examen "ne doit pas être activé par le candidat tant que le surveillant de salle ne l'a pas demandé. Les tablettes ou les téléphones ne peuvent pas être utilisés en tant que calculatrice.

CONSIGNES SANITAIRES

Prévoir d'apporter un masque en fonction des consignes sanitaires qui seront en vigueur le jour de l'épreuve.

DISPOSITIONS LÉGALES EN MATIÈRE DE FRAUDE

Lors des épreuves écrites et orales, les candidats ne peuvent avoir aucune communication avec l'extérieur ou entre eux, ni conserver aucun papier, aucun moyen de télécommunication, aucun livre, aucun document autres que ceux qui sont autorisés.

Les téléphones et les montres connectées doivent impérativement être éteints durant les épreuves et rangés dans les sacs ou remis aux surveillants. Un candidat avec une montre connectée au poignet ou un téléphone dans ses poches, même éteint(e), en salle d'examens ou lors d'une sortie aux toilettes, sera considéré en situation de fraude.

Tout constat de fraude ou tentative de fraude, donnera lieu à un rapport et à une convocation devant la commission de discipline du baccalauréat; les sanctions encourues peuvent aller de la nullité de l'épreuve ou de la session, à une interdiction de subir tout examen ou de s'inscrire dans l'enseignement supérieur durant cinq ans.

CANDIDATS HANDICAPÉS

À chaque épreuve, le candidat doit présenter, avec sa convocation, le courrier l'informant des aménagements d'épreuves accordés.

ÉPREUVES DE REMPLACEMENT

En cas d'absence justifiée liée à un événement indépendant de votre volonté, aux épreuves terminales de spécialité, vous pouvez demander à vous présenter aux épreuves de remplacement correspondantes organisées en septembre.

Pour vous présenter aux épreuves de remplacement, vous devez faire parvenir un courrier (le cachet de la poste faisant foi) ou un courriel accompagné des pièces justificatives au plus tard <u>le 10 juin 2022</u>:

- à votre établissement pour les candidats scolaires
- au Rectorat (cf. adresse postale au recto) pour les candidats individuels ou scolarisés au CNED (<u>dec.bcg@ac-nantes.fr</u> pour le baccalauréat général ou <u>dec.btn@ac-nantes.fr</u> pour le baccalauréat technologique).

Si votre absence est liée à votre état de santé, vous devez fournir un certificat médical daté du jour même de votre absence. Les certificats postdatés ne seront pas acceptés.

ÉPREUVES TERMINALES DE JUIN 2022 ET ÉPREUVES PRATIQUES OU ORALES DES SPÉCIALITÉS

De nouvelles convocations pour les épreuves se déroulant en juin 2022 vous seront transmises ultérieurement dans votre compte Cyclades ainsi que pour les parties orales ou pratiques des épreuves de spécialités concernées.